



Fin 2020, le Conseil Régional d'Île-de-France, sous la présidence de Valérie Pécresse, a commandité et financé un projet de formation des forces de sécurité franciliennes à l'accueil des femmes victimes de violences. Alors que plus de 1600 agentes et agents ont déjà été formés, le Centre Hubertine Auclert qui a coordonné cette expérimentation pionnière organise un évènement bilan, le 10 octobre prochain en présence de Madame Valérie Pécresse.

Ces derniers mois, le hashtag #doublepeine s'est propagé sur les réseaux sociaux avec un objectif : mettre en lumière la prise en charge lacunaire des victimes de violences conjugales dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie. Dans un contexte de redoublement des féminicides, il est urgent pour les forces de sécurité de prendre en compte les spécificités et la dangerosité des situations de violences conjugales.

Valerie Pécresse, présidente du Conseil Régional d'Île-de-France : « *La lutte contre les violences faites aux femmes est un fil rouge de mon engagement. Nous le savons, le principal frein au dépôt de plainte des femmes victimes est la peur de ne pas être entendue, que sa parole soit déformée et mise en doute. C'est pourquoi la formation des forces de police et de gendarmerie au recueil des plaintes est un élément crucial pour faire baisser les violences. Nos forces de sécurité sont extrêmement précieuses dans cette lutte car elles sont en première ligne du combat.* »

Marie-Pierre Badré, présidente du Centre Hubertine Auclert, explique : « *Alors que plus de 200 000 femmes sont concernées chaque année par les violences conjugales, leurs conditions d'accueil sont déterminantes pour leur parcours judiciaire et leur protection. L'accent doit être mis prioritairement sur la formation des forces de sécurité.* »

UN PROJET DE FORMATION UNIQUE EN FRANCE

À la suite d'un premier diagnostic réalisé par le Centre Hubertine Auclert dans trois commissariats d'Île-de-France, la Présidente de Région a souhaité financer la mise en place d'un projet de formation en direction de l'ensemble des forces de sécurité sur le territoire francilien : une première pour une collectivité locale. Dès janvier 2021, le Centre Hubertine Auclert a travaillé en partenariat avec 20 associations franciliennes spécialisées dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales. Les modules de formation étaient construits autour de trois axes : la compréhension des violences conjugales et leurs spécificités, l'accueil des victimes et le recueil de leur parole, et l'orientation vers les associations adaptées.

À l'issue de la première édition du projet, l'évaluation démontre une prise de conscience nécessaire et une réelle montée en compétences des forces de sécurité. La journée évènement du 10 octobre sera l'occasion d'échanger avec les services de police, les acteurs institutionnels et les associations ayant participé au projet. Le Centre Hubertine Auclert présentera ses **10 recommandations pour améliorer de manière pérenne la formation des forces de sécurité sur les violences conjugales.**

RENDEZ-VOUS le 10 octobre de 14h30 à 18h00 au sein de l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France

>> [LE rapport de l'évaluation et ses 10 recommandations \(sous embargo jusqu'au 10 octobre 2022\)](#) <<

Contact presse Centre Hubertine Auclert : Auriane Duroch-Barrier auriane.duroch-barrier@hubertine.fr - 06 66 21 98 52

Le [Centre Hubertine Auclert](#) est le centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, organisme associé du Conseil régional d'Île-de-France. Il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. Il apporte de l'expertise et des ressources sur ces thèmes aux actrices et acteurs du territoire francilien (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires), notamment à travers la production d'études, la conception d'outils et l'animation de formations.